



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnsr.fr – Web : www.sntrs.fr

N°325 du 27 avril 2022

SOMMAIRE

Compte rendu de la CNAS Restauration du 9 décembre 2021

Remarques générales :

Sans Mme Quilgars (toujours en arrêt maladie), sans Mme Cartier (partie au pôle/service audit), sans Mme Longin (partie pour être DR de PMA) avec la nouvelle équipe et la nouvelle DRH adjointe : beaucoup de non connaissance des sujets, beaucoup de flou et beaucoup d'incertitudes, peu de réponses concrètes !

Représentants Organisations syndicales :

- 4 SNTRS-CGT, (Brigitte, Xavier, Guillaume et Patrice)
- 1 SGEN-CFDT Recherche EPST,
- 2 SNCS-FSU,
- 2 SUD Recherche EPST,
- 1 SNPTES

Représentantes de l'administration :

- Marie GALLOO-PARCOT, Directrice Adjointe des Ressources Humaines ;
- Hayla TRABELSI, responsable adjointe du service du développement social (SDS) ;
- Marie BOURAOUI, chargée de mission à temps partiel pour la restauration (Nord) ;
- Marion LE GRIX DE LA SALLE, chargée de mission à temps partiel pour la restauration (Sud) ;
- Anaïs GUERET, assistante administrative et financière du pôle budgétaire.

- La CNAS s'est faite en présentiel et en visioconférence : le son était très mauvais, très compliqué de se concentrer, caméra de la salle de PMA sans plan large aussi seule la moitié des présents à Paris était vue.
- Remarque : intersyndicale du matin était une fois de plus à l'initiative du SNTRS-CGT ; beaucoup de discussions sur la situation de Meudon et la future restauration sur Meudon : une motion a été rédigée et sera lue pendant la commission.

○ **Ouverture de séance :**

Questions diverses :

SNPTES : Qu'en est-il de la future restauration collective sur le plateau de Saclay avec l'arrivée de nouveaux agents via le déplacement de nouveaux laboratoires (Faculté de Pharmacie par exemple)

○ **Dates des prochaines CNAS :**

22 juin 2022 : Restauration

30 juin 2022 : Action sociale

○ **Vote sur le CR de la CNAS du 23 juin adopté**

SNTRS CGT :

- Fait remarquer qu'il y a trop d'acronymes dans les CR sans lexique, cela les rendent difficiles à lire.

Réponse de l'administration : Un effort sera fait lors de la rédaction des futurs CR en détaillant les acronymes à leur première utilisation.

➤ **La tarification :**

- Dans le document des tarifs de restauration, il est spécifié un tarif pour l'enfant, est-ce que cela concerne un seul enfant ou tous les enfants de l'agent ?

Réponse de l'administration : le tarif concerne toute la fratrie et non pas un seul enfant : une note va être envoyée aux restaurants pour le spécifier.

- Qu'en est-il de la tarification du conjoint ?

Réponse de l'administration : le conjoint n'est pas concerné ; ils vont se renseigner auprès du service juridique et feront un retour vers la CNAS pour confirmation.

○ **Point tarification**

- Vote sur l'augmentation des tarifs :

L'ensemble des organisations syndicales s'oppose depuis plusieurs années à ces augmentations malgré cela les tarifs sont appliqués quelle est la légitimité du vote des organisations syndicales ?

De plus, avec le point d'indice bloqué depuis plusieurs années entraînant un blocage de salaire, ces augmentations, amplifient la diminution du pouvoir d'achat de certains agents.

L'administration en est consciente mais dit ne pouvoir rien faire !

À l'unanimité tous les représentants syndicaux votent contre.

SNCS-FSU : Qu'en est-il du devenir de la CNAS, avec le futur CSA ?

○ **Restauration d'Ivry**

Actuellement le restaurant d'Ivry est fermé. Suite au départ des agents de la DR2, il n'y a plus assez d'agents sur le site. Une solution de substitution est proposée aux agents, ils peuvent être accueillis dans un restaurant administratif de la ville de Paris (de l'autre côté du périphérique).

SNTRS-CGT : Un problème se pose quand la grande salle de réunion du site d'Ivry accueille des groupes pour des réunions, séminaires etc.

- Ou iront se restaurer les agents, car il n'y a plus de restauration sur place ?
- Est-ce que le restaurant de substitution pourra accueillir une cinquantaine de couverts supplémentaires ?
- Le site va-t-il rouvrir ou va-t-il être cédé lors d'une opération immobilière ?

Réponse administration

Le problème d'Ivry et de la fermeture de son restaurant ne serait que passagère, car du personnel devrait revenir sur le site et entraînerait une réouverture, le service des concours en particulier ?? Les représentants leur font remarquer que cette hypothèse est abandonnée car lors du CA, il a été annoncé que la migration de ce service se ferait sur un autre site (Gif sur Yvette probablement) !

Comme le marché de la restauration d'Ivry est intégré à celui de Villejuif, il pourrait y avoir une réouverture très prochainement, mais quand ?

Un retour vers les organisations sera fait dès qu'il y aura de nouvelles informations sur l'avenir du site.

○ **Titres restaurants (TR)**

SNTRS-CGT : Demande que des TR soient proposés aux agents lors des fermetures estivales des restaurants hébergés (notamment des CROUS)

Le SNTRS-CGT fait remarquer que le problème des TR c'est qu'ils sont au même tarif quel que soit l'indice de rémunération de l'agent et donc pas social ! Serait-il possible d'appliquer un montant progressif en fonction de l'indice : il semblerait que cela soit pratiqué à l'IRD

Réponse de l'administration : elle va consulter la DGFP, concernant la possibilité d'avoir des TR pendant les périodes estivales (le problème c'est qu'il faut les commander le mois précédent et pour le nombre exact de jours travaillés sur site, prélèvement sur le salaire du mois précédent) et savoir s'il est possible d'avoir un montant progressif en fonction de l'indice.

Elle rappelle que la prise en charge est de 50 ou 60% maximum pour que cela ne soit pas considéré comme un avantage en nature (et donc soumis à l'impôt).

○ **Information sur la restauration hébergée**

DR 1 – Paris Villejuif

- Fermeture du restaurant d'Ivry. Les agents déjeunent à la Mairie de Paris depuis le 19 novembre 2021.
- Réaménagements de la ligne de self sur Villejuif pour fluidifier les passages et améliorer l'offre alimentaire.
- Mise en place d'une application numérique sur le site de Villejuif en septembre 2021 et déploiement sur Thiais prévu prochainement.

DR 4 –Gif

- Marché restauration en cours de renouvellement et date d'effet au 1^{er} avril 2022.

DR 8–Orléans

- Renouvellement du marché restauration au 1^{er} février 2022 – procédure en cours.
- Mise en place de contenants en verre consignés pour les formules à emporter de la cafétéria.
- Travaux sur le site en mai 2021.

DR 16 –PMA

- Ouverture du restaurant de PMA début juillet 2021 après travaux.
- Mise en place d'une caisse automatique au restaurant dès l'ouverture en juillet.
- Nouvelle gérante sur site depuis mi-novembre.

DR7 –VILLEURBANNE

- Travaux de réfection du sol dans le restaurant repris en août 2021.
- Interrogation sur la réfection du local près du quai de déchargement du restaurant.
- Don d'une fontaine à eau automatique par le restaurant de Montpellier.
- Marché de restauration en cours de renouvellement.

DR12 –MARSEILLE et OHP

- OHP : Fermeture du site.
- CJA : projet d'aménagements avec mise en route d'un four à pizza et étude Sodexo pour une nouvelle organisation du self.
- Achat et mise en place de grandes tables en bois pour l'espace extérieur du restaurant.
- Marché de restauration en cours de renouvellement.

DR13 –MONTPELLIER

- Projet Balard avec une cafétéria et un service chaud, ouverture au 1^{er} décembre 2021.
- Rénovation de la seconde partie de la terrasse extérieure du restaurant.
- Marché de restauration en cours de renouvellement.

DR14 –TOULOUSE

- OI : le terrain du Cerema est acté pour la réalisation du nouveau bâtiment, phase d'analyse de la commission technique.
- Avenant de prolongation du marché avec Elier en cours de finalisation auprès du pôle achat de la délégation.
- Comité des usagers mi-décembre.

○ **Echange sur les pratiques vis-à-vis de la consommation d'eau dans les restaurants**

SNTRS CGT :

- Il faudrait faire un retour des pratiques dans les différents restaurants : en effet des restaurants ont des solutions efficaces et économes et des fontaines à eau par écoulement optique, ou des carafes d'eau individuelles, il faut arrêter l'utilisation des bouteilles en plastique !
- Demande d'avoir une fiche recensée par restaurant pour avoir une situation à l'instant et les évolutions

○ **MEUDON**

Il est rappelé à l'administration que cette transaction immobilière a été gérée par le CNRS avec un grand amateurisme. Elle entraîne d'importantes répercussions pour les agents. La direction du CNRS a décidé d'abandonner le projet initial de construction d'une restauration pour remédier à la vente du site accueillant l'actuelle restauration. Cette décision a été prise sans prendre en compte le devenir de la restauration pour les agents. De plus, la solution apportée par le CNRS, pour pallier à cette bétise, serait de faire du logement de fonction du DR, un réfectoire dans lequel serait mis à disposition des armoires réfrigérées connectées et des micro-ondes ! Nous leur faisons remarquer que ce local n'est pas en capacité d'accueillir tout le personnel et peu approprié pour cela. La solution des micro-ondes entraîne un temps de chauffe des plats (environ 5mn) à multiplier par le nombre d'utilisateurs. Suivant le nombre d'appareils la plage de restauration risque d'être très importante. La diversité des plats ne pourra pas être assurée à tous les agents suivant l'heure à laquelle ils viendront se restaurer.

Explication de la direction sur les armoires réfrigérées connectées ; un appel d'offre sera fait avec une proposition aux représentants de la CNAS de venir tester le système. Pour le nombre de micro-ondes, elle assure mettre à disposition un nombre nécessaire. Sur la diversité des plats tout au long du service, elle indique que des réajustements seront fait au fur et à mesure par le prestataire suivant le goût des agents et ainsi équilibrer les plats proposés.

Nous leur indiquons que cette solution ne peut être pérenne et de ce fait la construction d'un autre restaurant est primordiale pour le bien être des agents.

○ **Motion intersyndicale lue en séance :**

La direction du CNRS a annoncé précipitamment en septembre dernier, la vente de la partie ouest du site de Meudon Bellevue, et l'arrêt du projet de reconstructions prévu sur ce site. Une des conséquences majeures de cette décision est la disparition du restaurant administratif installé dans la partie vendue, et l'abandon de sa reconstruction telle que prévue dans le schéma initial : ce schéma consistait en la destruction du vieux bâtiment situé à l'entrée à gauche du campus, et sa reconstruction pour y reloger les services de médecine de prévention, le restaurant des personnels, les locaux réservés à l'activité du CAES et les locaux syndicaux.

Les représentants du personnel à la CNAS dénoncent ces décisions qui conduisent à dégrader les conditions de travail et la qualité de vie au travail sur le site de Meudon Bellevue.

Les représentants du personnel considèrent que l'action sociale de qualité est une des conditions indispensables à de bonnes conditions de travail et à la prévention des risques. Cette action sociale comprend une restauration sociale de qualité avec des restaurants (cuisine et salle de restauration). Ils considèrent que la solution proposée d'une restauration dans une petite salle (environ 120 m²) avec un traiteur ne peut répondre aux besoins d'une restauration de qualité. Cette solution est inacceptable pour le personnel, d'autant plus avec la crise sanitaire.

Les représentants du personnel à la CNAS demandent que le produit de la vente de la partie ouest de Meudon-Bellevue soit utilisé notamment pour reconstruire un restaurant pour le personnel.